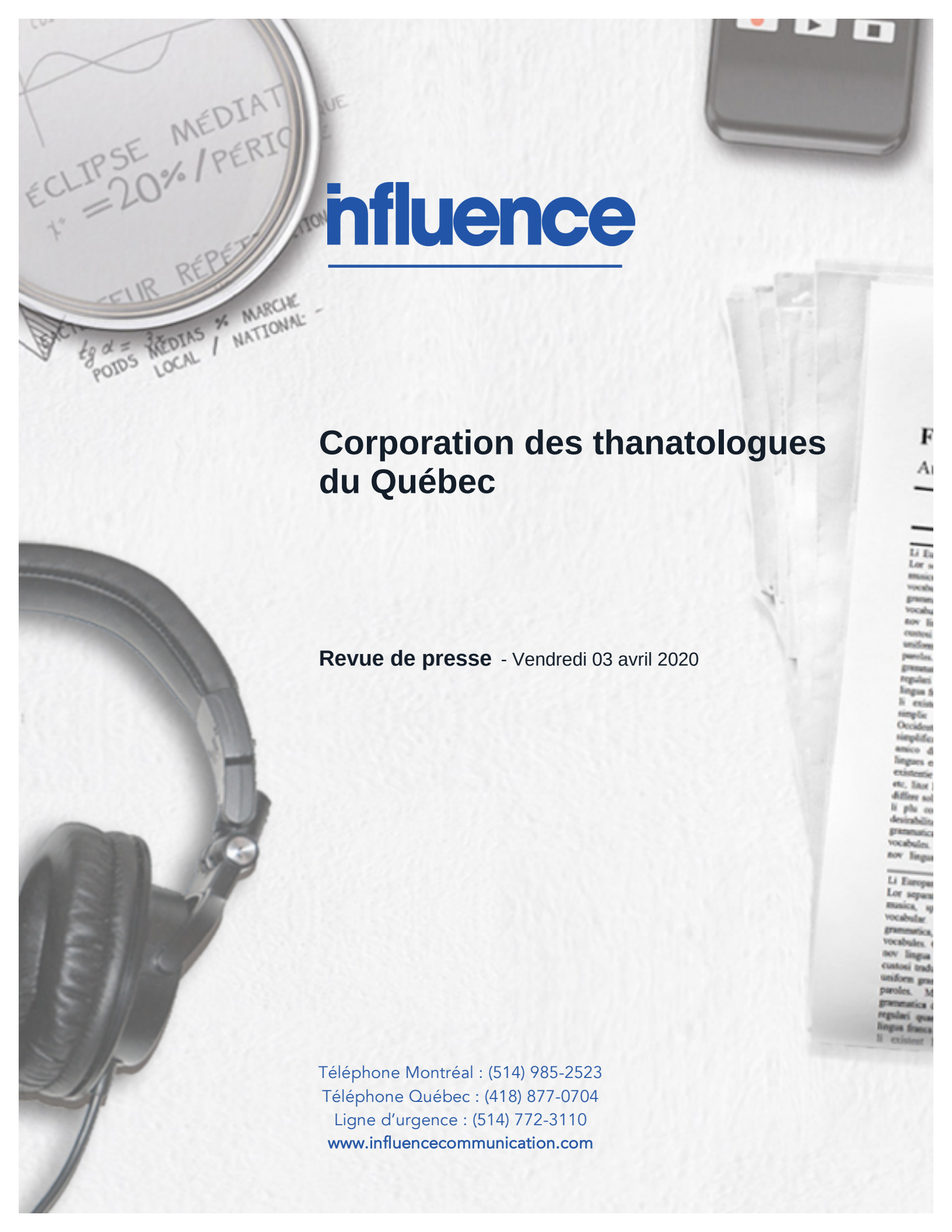




influence

Corporation des thanatologues du Québec

Revue de presse - Vendredi 03 avril 2020

Téléphone Montréal : (514) 985-2523
Téléphone Québec : (418) 877-0704
Ligne d'urgence : (514) 772-3110
www.influencecommunication.com

leSoleil

Une dépouille peut-elle transmettre la COVID-19?

ANNIE LABRECQUE
QUÉBEC SCIENCE

Q : «Est-ce qu'un mort peut transmettre la COVID-19?», s'interroge Thérèse Bouchard.

R : Oui, mais les risques sont très faibles d'être infecté de cette façon. D'ailleurs, jusqu'à présent, l'Organisation mondiale de la santé ne rapporte aucun cas d'infection à la suite de la manipulation du corps d'une personne décédée de la COVID-19.

Cependant, le virus peut survivre même après le décès de son hôte. Le risque de contamination, même s'il est jugé faible, existe comme le souligne Richard Côté, médecin-conseil à l'Institut national de la santé publique (INSPQ). «Après la mort, les particules virales peuvent survivre dans le sang, les selles et les tissus pendant des heures selon la température et la partie du corps concernée. Le sang ou les selles contaminés, par exemple, peuvent à leur tour souiller les surfaces ou les mains.»

Le plus grand risque pour les professionnels qui s'occupent d'une personne décédée, selon le médecin-conseil de l'INSPQ, serait de manipuler la dépouille de telle sorte que le thorax soit comprimé et expulserait ainsi des gouttelettes contaminées vers le professionnel lui-même, mais aussi vers d'autres personnes à proximité, s'il y en a.

C'est pour minimiser les risques d'exposition que l'INSPQ a publié le document Mesures de prévention et de protection pour les entreprises de services funéraires le 24 mars. Les interventions permises y sont réduites au maximum. On ne peut donc pas procéder, par exemple, à l'embaumement et à la toilette funéraire de la dépouille. La famille du défunt ne peut pas non plus avoir un contact direct avec la personne décédée.

À la Corporation des thanatologues du Québec, la directrice générale Annie Saint-Pierre souligne que des mesures de protection supplémentaires sont appliquées lors de la manipulation d'une dépouille dont le décès est attribué à la COVID-19, au même titre que d'autres maladies infectieuses.

COVID-19. On craint une pénurie d'employés



ZACHARIE GOUDREAU
zgoudreau@journalmetro.com

Alors qu'un rapport universitaire fait état d'un manque potentiel d'employés pour faire face à la crise du coronavirus aux États-Unis, des acteurs du milieu de la santé du Québec craignent qu'une situation similaire arrive dans la province.

Des chercheurs de l'Université McGill ont publié récemment un rapport qui fait état des enjeux du manque de main-d'œuvre dans les services essentiels aux États-Unis pendant la crise sanitaire. Le pays compte actuellement plus de 226 300 cas et plus de 5 300 décès reliés au coronavirus, selon le décompte de l'Université Johns Hopkins.

«C'est clair que le secteur de la santé sera vraiment sous pression. Une des manières de faire face à cette situation, c'est de se tourner vers les employés à la retraite. Mais nous devons être conscients que ce sera seulement une petite fraction», dit un des auteurs du rapport cité plus haut, le professeur Fabian Lange, de l'Université McGill.

Dans les derniers jours, le gouvernement Legault a reçu des milliers de CV de la part d'employés retraités



Un soignant se rend au CHUM / MÉTRO

«Les employés de la santé sont résilients, mais il va falloir les soutenir pour qu'ils le restent dans le contexte actuel.»

Jeff Begley, président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

de la santé, d'étudiants en santé et d'autres personnes désirant contribuer à la lutte au coronavirus. Ceux-ci ont fait part de leur intérêt par l'entremise de la plateforme en ligne «Je contribue».

Bien que saluée, cette mobilisation crée de l'inquiétude quant à la sécurité des retraités de 70 ans et plus, qui sont plus à risque d'avoir des complications sérieuses.



PANDEMIC

The way we do funerals needs changing

KEVIN SIENA

On March 25, Newfoundland and Labrador's chief medical officer of health, Janice Fitzgerald, reported that the province had identified 67 presumptive cases of COVID-19. Two-thirds of them (44) were traced to a single event: a funeral in St. John's last week. Numerous Canada Post workers attended it, to pay their respects to a colleague's loved one. Subsequently, a mail processing plant that employs nearly 300 was ordered to shut down.

Attendees of funerals during the 2003 SARS epidemic in Toronto similarly had to be quarantined, after people with symptoms attended the services, in defiance of posted signs asking them to stay away.

As a historian of medicine living in Ontario at the time, I was not surprised. Virtually every early modern English plague regulation was broken at one point or another: 17th-century Nottinghamshire men defied quarantine to play football, Winchester crowds assembled to watch bull-baiting

in 1593. But past epidemics have shown that restrictions on funeral practices have proven to be among the most commonly resisted regulations during quarantines.

As plague historian Paul Slack put it, "The interference of government was most deeply resented when it disturbed the customs surrounding death." Funerals were (and still are) communal events. Church bells sounded throughout the parish whenever someone died. Neighbours assembled in often large processions to accompany the casket to its gravesite.

It was precisely because funerals entailed large groups of people that governments tried to police them during epidemics, in the name of what we're today calling "social distancing." These proved to be among the most difficult policies to enforce. In 1603, for example, the London marshal ordered that the numbers present at plague burials be limited to six. He failed spectacularly, with reports of attacks on officers who tried to enforce the order.

Funerals held profound cultural relevance back then, just as they do today. Families and neighbours

felt strongly that their loved ones should receive a customary burial, which meant that time-honoured ceremonies must be upheld. The size of a funeral procession or lavishness of a funeral dinner reflected upon one's social standing and community ties.

Consider the historical parallels between 1636 London, when 11 musicians were jailed for marching behind a casket "with trumpets sounded and swords drawn," and modern New Orleans, where police recently issued arrest warrants for the organizers of a traditional "second line" (a jazz procession that follows a casket), which was in direct defiance of city ordinances.

Slack also argues that the psychological importance of funerals in such times of crisis is profound, as many feel the need to attend funerals as a way of confronting their fears and defying death.

Whether these were the reasons the Canada Post workers attended the funeral of their colleague's loved one in St. John's is uncertain. However, data suggests that Canadians, like people the world over, are now entering a frightening period in which deaths from COVID-19 will escalate. Communities from coast to coast are going to lose loved ones.

Recent epidemics have demonstrated that addressing customary funerary practices presents public health workers with a sensitive and complicated task. Epidemiologists found that burial practices in some West African communities, which can include loved ones washing and preparing

bodies for burial, probably exacerbated the 2013-2016 Ebola epidemic. In response, the WHO, in collaboration with affected communities, developed new protocols for safe and dignified burials that try to recognize the need for family and religious engagement. However, this involves an extremely delicate balancing act.

Public health officials and civic leaders should be proactive in preparing Canadians now for the fact that funeral customs will have to change in the coming weeks and months. There have already been instances of families hosting virtual celebrations of life and many will have to use similar means to mourn the death of their loved ones. While it is hardly a fun thought, it is better to confront this issue now than amidst the flood of emotions that accompanies loss.

National Post

*Kevin Siena is a professor of history at Trent University who specializes in the history of infectious diseases. His most recent book is *Rotten Bodies: Class and Contagion in Eighteenth-Century Britain*.*



leQuotidien

L'oeil de Lacroix

APRÈS LES FUNÉRAILLES VIRTUELLES VIENDRONT LES NOCES VIRTUELLES...



ET LES BAPTÊMES VIRTUELS!



Salons funéraires

Les COMMÉMORATIONS remises à PLUS TARD

JULIEN B. GAUTHIER

julien.b.gauthier@trium.media

Le gouvernement du Québec reconnaît les salons funéraires comme des services essentiels. Cependant, ceux-ci doivent s'adapter à de nouvelles réalités. Tant pour protéger les familles des défunts ainsi que les employés, les directives de la Santé publique sont prises au sérieux.

Parmi celles-ci, les commémorations dans les chapelles et dans les églises sont interdites.

Elles sont remises à une date ultérieure. Par ailleurs, on privilégie le téléphone pour les arrangements auprès des familles.

Malgré tout, il est possible d'effectuer une exposition du corps ou de l'urne en salon auprès d'un groupe extrêmement restreint de membres de la famille. Mais seulement deux personnes à la fois peuvent se recueillir.

« Nous appliquons le protocole de la direction de la Santé publique. Nous faisons une plage horaire avec la famille et

nous organisons un rassemblement de 10 personnes. Les chaises sont espacées et nos salons sont assez grands pour que la distanciation sociale soit appliquée », affirme Yves Leclerc, président de la Maison Marc Leclerc.

C'est que le processus qui entoure le décès d'une personne se fait en deux étapes. La première, c'est le deuil, avec l'exposition en salon.

La deuxième, il s'agit des commémorations effectuées en chapelle ou en église. Actuellement, les salons se concentrent exclusivement sur la première. On remet à plus tard la deuxième étape.

« Ce n'est pas évident pour les familles. On vit le moment présent. On essaie d'être imaginatifs pour qu'on puisse rendre un hommage comme il se doit à l'être cher qui est disparu, et ce, après la crise », confie pour sa part Marc Richard, directeur général de la Résidence funéraire du Lac St-Jean.

En cas de décès associé à la COVID-19?

Advenant le cas où une personne décède du Coronavirus, le corps devient

sous la responsabilité de la direction de la santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les résidences funéraires doivent donc obtenir les autorisations nécessaires pour aller le chercher.

« La santé publique nous demande de ne pas faire d'embaumement. Il faut que l'on procède immédiatement à l'incinération ou à l'inhumation, selon le choix de la famille. Même si c'est l'hiver, on doit procéder aussitôt à la mise en terre. Pas question de le mettre dans un charnier », ajoute Yves Leclerc. Pour sa part, Marc Richard soutient qu'au niveau sanitaire, peu importe la cause du décès, les employés appliquent depuis toujours des mesures de haut niveau (gants, masques, visières, lunettes, etc.). Pandémie ou non, ceux-ci sont en sécurité.



Salons funéraires

Les commémorations REMISES À PLUS TARD

JULIEN B. GAUTHIER

julien.b.gauthier@trium.media

Le gouvernement du Québec reconnaît les salons funéraires comme des services essentiels. Cependant, ceux-ci doivent s'adapter à de nouvelles réalités. Tant pour protéger les familles des défunts ainsi que les employés, les directives de la Santé publique sont prises au sérieux.

Parmi celles-ci, les commémorations dans les chapelles et dans les églises sont interdites. Elles sont remises à une date ultérieure. Par ailleurs, on privilégie le téléphone pour les arrangements auprès des familles.

Malgré tout, il est possible d'effectuer une exposition du corps ou de l'urne en salon auprès d'un groupe extrêmement restreint de membres de la famille. Mais seulement deux personnes à la fois peuvent se recueillir.

« Nous appliquons le protocole de la direction de la Santé publique. Nous faisons une plage horaire avec la famille et nous organisons un rassemblement de 10 personnes. Les chaises sont espacées et nos salons sont assez grands pour que la distanciation sociale soit appliquée », affirme Yves Leclerc, président de la Maison Marc Leclerc.

C'est que le processus qui entoure le décès d'une personne se fait en deux étapes. La première, c'est le deuil, avec l'exposition en salon. La deuxième, il s'agit

des commémorations effectuées en chapelle ou en église. Actuellement, les salons se concentrent exclusivement sur la première. On remet à plus tard la deuxième étape.

« Ce n'est pas évident pour les familles. On vit le moment présent. On essaie d'être imaginatifs pour qu'on puisse rendre un hommage comme il se doit à l'être cher qui est disparu, et ce, après la crise », confie pour sa part Marc Richard, directeur général de la Résidence funéraire du Lac St-Jean.

En cas de décès associé à la COVID-19?

Advenant le cas où une personne décède du Coronavirus, le corps devient sous la responsabilité de la direction de la santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les résidences funéraires doivent donc obtenir les autorisations nécessaires pour aller le chercher.

« La santé publique nous demande de ne pas faire d'embaumement. Il faut que l'on procède immédiatement à l'incinération ou à l'inhumation, selon le choix de la famille. Même si c'est l'hiver, on doit procéder aussitôt à la mise en terre. Pas question de le mettre dans un charnier », ajoute Yves Leclerc. Pour sa part, Marc Richard soutient qu'au niveau sanitaire, peu importe la cause du décès, les employés appliquent depuis toujours des mesures de haut niveau (gants, masques, visières, lunettes, etc.). Pandémie ou non, ceux-ci sont en sécurité.



VOTRE CHRONIQUE



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DU GRAND MONTRÉAL

CORONAVIRUS : La Coopérative Funéraire du Grand Montréal s'adapte à la situation

CAROLINE CLOUTIER
THANATOLOGUE, MBA
DIRECTRICE MARKETING
ET COMMUNICATIONS

La période difficile que nous traversons bouleverse tous les secteurs d'activité, ce qui inclut les entreprises du domaine funéraire.

En plus de devoir vivre le stress qu'impose cette crise mondiale, bien des gens doivent conjuguer avec le chagrin associé à la perte d'un être cher.

Suite à l'annonce faite par le Gouvernement du Québec pour limiter la propagation de la COVID-19, la Coopérative funéraire du Grand Montréal faisant partie des commerces jugés essentiels, maintient ses opérations en privilégiant les rencontres téléphoniques et le report des funérailles après le 13 avril prochain. La Coopérative funéraire demeure au service des familles en tout temps.

La Coopérative funéraire du Grand Montréal, qui regroupe sept points de services dans la région de la Métropole, tient à souligner que les membres de son équipe demeurent disponibles afin de leur prêter une oreille attentive et empathique et accompagner dans leur deuil les familles.

La Coopérative funéraire du Grand Montréal s'adapte rapidement à la situation

Nouveauté pour les démarches à faire lors d'un décès ou pour conclure des arrangements préalables

Les démarches à faire lors d'un décès ou la conclusion d'arrangements préalables peuvent désormais se faire par téléphone (1 877 677-2230). En facilitant l'accès à distance à nos conseillers, nous permettons d'éviter un déplacement qui pourrait causer une inquiétude additionnelle.

Nouveauté pour briser l'isolement

Vivre un deuil en période de confinement n'est pas une mince affaire. La Coopérative funéraire a rapidement mis en place des outils pour venir en aide aux endeuillés. Une communauté Facebook La Gentiane a été mise en place pour permettre aux personnes qui vivent un deuil de s'entraider par un soutien mutuel et par un partage d'informations pertinentes.

www.facebook.com/deuil.entraide/



COVID-19

Comment s'organise-t-on dans les salons funéraires du Nouveau-Brunswick?

Pandémie ou pas, des gens meurent tous les jours et de toutes sortes de causes.

Jean-François Boisvert

restigouche@acadienouvelle.com

Bien qu'ils soient également affectés par la crise de la COVID-19 et que certains services soient offerts avec restrictions, les salons funéraires ne sont pas en congé. Loin de là.

«On ne peut pas arrêter. Nous ne sommes pas officiellement considérés comme étant un service essentiel, mais nous le sommes bel et bien à notre manière. On doit faire quelque chose pour s'occuper des défunts, mais aussi être présent auprès des familles endeuillées», raconte René Lévesque, gérant du salon funéraire Maher's de Campbellton.

Dans les salons de la province, la limite pour les visites et les cérémonies a été fixée à dix personnes, incluant le personnel funéraire. Il s'agit là d'une politique provinciale. Dans la province voisine de la Nouvelle-Écosse par exemple, cette limite est de cinq. Pas question donc d'ouvrir les portes au grand public pour la tenue de visites au salon ou de veillées funéraires.

«On garde le tout au strict minimum sachant très bien que ce n'est pas une situation idéale pour les familles. Dix personnes, ce n'est pas beaucoup. Mais on veut que tout le monde demeure en sécurité. On fait rentrer les gens par petits groupes seulement. C'est pourquoi, chez la grande majorité des salons un peu partout en province, les gens ont tendance à repousser les funérailles», explique Nancy Matthews, présidente de l'Association des directeurs funéraires du Nouveau-Brunswick, elle-même directrice du salon

Castle Funeral Home à Saint-Jean.

Selon elle, il s'agit d'une situation somme toute difficile à gérer pour les familles, particulièrement les familles nombreuses qui ne peuvent se rassembler et pleurer tous ensemble.

Au Salon Maher's de Campbellton, on observe également cette situation engendrée par les restrictions provinciales. Certaines familles préfèrent là aussi tenir leurs cérémonies un peu plus tard dans l'année.

«Il y a des gens qui préfèrent repousser parce qu'ils ne veulent pas précipiter les choses, ils veulent bien faire les choses. Et c'est correct. D'autres par contre choisissent de dire au revoir à leur proche le plus vite possible, question de pouvoir faire leur deuil. En ce moment, je ne vois pas de tendance, c'est vraiment moitié-moitié», soutient-il, concédant qu'il s'agit d'un choix difficile pour les familles.

Pour Mme Matthews, cette conjecture pour le moins inusitée de la COVID-19 affecte en effet tous les membres de salons funéraires. «C'est une période vraiment particulière. On nage tous un peu dans l'inconnu. Ça change tellement rapidement au cours des derniers jours que nos propres règles pourraient elles aussi être appelées à changer. Il y a deux semaines, la limite pour entrer dans les salons était de cinquante personnes maximum, et elle est passée à dix. On s'adapte du mieux que l'on peut. Mais chose certaine, on doit suivre les consignes provinciales... et on ne peut arrêter. Nous sommes les seuls à pouvoir transporter et nous occuper des dépouilles», dit-elle.

M. Lévesque confirme également que cette période de grandes incertitudes au sein de la population l'est tout autant pour les salons. ■



DOCUMENT

Les Canadiens doivent changer leurs habitudes de deuil à l'ère de la COVID-19

HOLLY MCKENZIE-SUTTER
La Presse canadienne

La pandémie de nouveau coronavirus a bouleversé le processus de deuil de nombreuses personnes à travers le Canada. Ceux qui doivent gérer le décès d'un proche se retrouvent aux prises avec des contraintes liées aux restrictions dans les déplacements, au confinement et aux limites entourant les rassemblements. Ils se retrouvent donc isolés de leurs famille et amis au moment où ils en ont le plus besoin.

Par exemple, les funérailles de Paula Lockhart ont eu lieu la semaine dernière à Kentville, en Nouvelle-Écosse, après que la dame âgée de 55 ans eut perdu un long combat contre le cancer. Son fils Keith n'a pas pu organiser l'adieu souhaité.

La majorité des amis de sa mère et certains membres de la famille vivant à l'étranger n'ont pas pu assister aux funérailles en raison des interdictions de rassemblements et des restrictions dans les vols internationaux.

Ces personnes ont dû regarder la cérémonie en ligne.

La dizaine de personnes présentes étaient à deux mètres les unes des autres. Personne ne s'est fait l'accolade

avant ou après le service. Keith Lockhart avait le cœur déchiré en voyant sa grand-mère à l'autre bout de la pièce, sans personne pour lui tenir la main.

«C'était bien qu'elle soit là, mais c'était difficile à voir parce qu'aucun parent ne devrait vivre plus longtemps que son enfant», a dit M. Lockhart au téléphone à partir de son domicile à Ottawa. «C'était difficile aussi parce que personne ne pouvait aller la reconforter pendant le service.»

Un rassemblement dans un centre funéraire à Saint-Jean, à Terre-Neuve-et-Labrador, il y a quelques semaines est associé à plus de la moitié des cas à la COVID-19 dans la province. Cette situation illustre à quel point ce type de rassemblement peut favoriser la propagation du virus.

Cependant, les leaders religieux, les familles touchées et les directeurs des centres funéraires notent tous qu'il n'est pas facile de garder les gens loin les uns des autres quand ils sont en deuil.

Le vice-président de l'Association des services funéraires du Canada, Allan Cole, a reconnu que la pandémie a forcé les gens à changer la manière de vivre leur deuil.

«Il y a un réconfort que tout humain normal va rechercher, le réconfort associé à la présence de quelqu'un que l'on

aime. Il est difficile d'encourager quelqu'un à ne pas avoir de mauvaises pensées dans ce moment particulier», a dit M. Cole.

«Même si les personnes veulent être présentes, elles doivent suivre les recommandations des autorités de la santé. Vous pouvez faire un appel téléphonique, envoyer un courriel, tout ce qui peut le mieux possible remplacer votre présence physique.»

Ceux qui travaillent dans l'accompagnement des personnes en deuil milite pour un accès à de l'équipement de protection. Le directeur du centre funéraire Ettinger à Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse, Alan MacLeod fils, a noté qu'il avait de la difficulté à passer des commandes pour des gants, alors que la demande a augmenté en flèche.

M. MacLeod a indiqué que les travailleurs tentaient du mieux possible de s'adapter aux règles visant à ralentir la propagation de la COVID-19.

«Nous tentons de nous préparer pour aider les gens à vivre leur deuil, a dit M. MacLeod. Cependant, c'est une situation sans précédent. Nous faisons ce que nous pouvons.» ■





Corporation des thanatologues du Québec

Date: 2020-04-03 03:00

- Liste des résumés des médias électroniques -

Droit d'auteur protégé, propriété du radiodiffuseur. Votre licence se limite à un usage privé, interne et non commercial. Toute reproduction, diffusion, transmission ou autre utilisation de la présente oeuvre est strictement interdite.

1 18:42:00 MONTREAL - THE QUEBEC GOVERNMENT HAS ISSUED RECOMMENDATIONS ON THE HANDLING OF BODIES OF PEOPLE WHO DIED OF COVID-19. IT SEEMS HEALTH AUTHORITIES DON'T WANT FUNERAL HOME WORKERS TO GET IN DIRECT CONTACT WITH THE BODIES AS A PRECAUTION. Intervenant(s): DR CHRISTOPHER LABOS	Émission TELE : CTV NEWS MONTRÉAL Station: CFCF (CTV), MONTRÉAL Animateur: Co-animateur: Lecteur: MUTSUMI TAKAHASHI Journaliste: Durée: 00:01:30 Date: 2020-04-02 Code nouvelle: 2-CFCF2-11032911
---	---



Corporation des thanatologues du Québec

Date: 2020-04-02 15:00

- Liste des résumés des médias électroniques -

Droit d'auteur protégé, propriété du radiodiffuseur. Votre licence se limite à un usage privé, interne et non commercial. Toute reproduction, diffusion, transmission ou autre utilisation de la présente oeuvre est strictement interdite.

1 09:04:00 QUÉBEC - LES CENTRES FUNÉRAIRES DE LA PROVINCE ONT EU L'ORDRE D'INCINÉRER SYSTÉMATIQUEMENT LES VICTIMES DE LA COVID-19. Intervenant(s): MARIE-ÈVE GARNEAU, DIRECTRICE AUX OPÉRATIONS, GROUPE GARNEAU THANATOLOGUE	Émission RADIO : QUE L'OUTAOUAIS SE LÈVE Station: CKOF (104,7 FM), GATINEAU Animateur: MICHEL LANGEVIN Co-animateur: Lecteur: MARIO AUBÉ Journaliste: JONATHAN BERNARD Durée: 00:01:00 Date: 2020-04-01 Code nouvelle: 11-CKOF2-11026787
2 12:13:00 ABITIBI - APRÈS LE SERVICE INCENDIE DE ROUYN-NORANDA ET UN PARAMÉDIC DE DESSERCOM, C'EST AU TOUR DE LA FONDERIE HORNE D'ÊTRE ATTEINT DE LA COVID 19. LE TRAVAILLEUR AURAIT ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI A ASSISTÉ AUX FUNÉRAILLES DU 13 MARS. UNE ENQUÊTE INTERNE EST EN COURS. Intervenant(s):	Émission TELE : LE TVA NOUVELLES MIDI Station: CFEM (TVA), ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Animateur: Co-animateur: Lecteur: PHILIPPE BESSETTE Journaliste: Durée: 00:01:00 Date: 2020-04-02 Code nouvelle: 6-CFEM2-11031591
3 12:13:00 ABITIBI - COVID 19: 41 CAS CONFIRMÉS DANS LA RÉGION. LA VILLE DEVRAIT-ELLE ÊTRE CONFINÉE COMPLÈTEMENT? LE COMITÉ SANITAIRE DE ROUYN-NORANDA A ÉTÉ FORMÉ POUR SE PENCHER SUR LA QUESTION. AU MOINS 20 CAS DE CORONAVIRUS SONT EN LIEN AVEC LES FUNÉRAILLES DU 13 MARS DERNIER. PAR AILLEURS, LES RÉSIDENCES POUR AÎNÉS SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES. LE PREMIER MINISTRE A INVITÉ LES EMPLOYÉS DES RÉSIDENCES POUR AÎNÉS À SÉJOURNER DANS UN HÔTEL, PAYÉ PAR L'ÉTAT. Intervenant(s): CAROLINE ROY, PDG, CISSS-AT / FRANÇOIS LEGAULT, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC	Émission TELE : LE TVA NOUVELLES MIDI Station: CFEM (TVA), ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Animateur: Co-animateur: Lecteur: PHILIPPE BESSETTE Journaliste: KATHERINE VANDAL Durée: 00:02:00 Date: 2020-04-02 Code nouvelle: 6-CFEM2-11031611
4 12:38:00 MONTREAL - INTERVIEW: WHY DOES THE QUEBEC GOVERNMENT HAS A DIRECTIVE FOR HOW A BODY SHOULD HANDLED AFTER A DEATH FROM COVID-19? (SMALL SOUND PROBLEMS AT THE STATION). WHY DO THE DEATH RATES SEEM TO BE HIGHER IN CERTAIN COUNTRIES THAN IN OTHERS? HOW LONG ARE PEOPLE CONTAGIOUS WHEN THEY HAVE COVID-19? HOW DO PEOPLE KNOW WHEN THEY ARE ACTUALLY CURED? Intervenant(s): DR CHRISTOPHER LABOS, MEDICAL EXPERT	Émission TELE : CTV NEWS Station: CFCF (CTV), MONTREAL Animateur: Co-animateur: Lecteur: MUTSUMI TAKAHASHI Journaliste: Durée: 00:06:00 Date: 2020-04-02 Code nouvelle: 2-CFCF1-11031559
5 13:48:00 MONTRÉAL - LAVOIE EST LIBRE: LE PÈRE DE LUC LAVOIE EST DÉCÉDÉ. C'EST D'AUTANT PLUS DIFFICILE POUR LUI QU'IL N'Y AURA PAS DE FUNÉRAILLES, LES ENTREPRISES FUNÉRAIRES N'EN ORGANISENT PAS POUR L'INSTANT EN RAISON DE LA COVID-19. Intervenant(s):	Émission RADIO : DRAINVILLE PM Station: CHMP 98,5 FM (COGECO), MONTRÉAL Animateur: BERNARD DRAINVILLE Co-animateur: Lecteur: Journaliste: LUC LAVOIE Durée: 00:01:30 Date: 2020-04-02 Code nouvelle: 2-CHMP4-11031761